



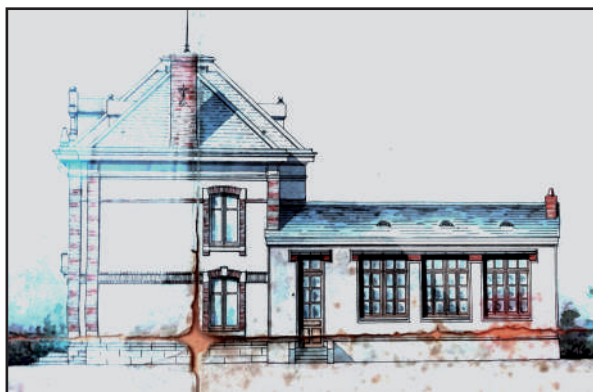
# ST-LEGER-EN-YVELINES

Architecte : Charles Trubert  
Date de construction : 1904  
Adresse : 6 rue de la Mairie  
Fonction actuelle : mairie-école



## Histoire des lieux

De 1817 à 1871, l'école et le logement de l'instituteur occupent le presbytère de la commune. A partir de 1871, avec l'ajout d'une classe de filles, l'école est déplacée dans un bâtiment du chenil du Bastillon (29-31 Grande rue). Mais les locaux sont trop exigus pour accueillir convenablement la petite centaine d'élèves. En 1904, le conseil municipal, dirigé par le maire Emile Vassal, vote la construction de l'actuelle mairie-école et confie les travaux à Charles Trubert. Cet architecte travaille à partir de 1884 et jusqu'à 1910 pour la Ville de Rambouillet où il est célèbre pour ses immeubles Belle Epoque. La construction coûtera environ 70 000 francs, achat du terrain aux familles Durand et Ravenet compris.



Façade latérale avec la classe des filles, 1901  
©Archives communales Saint-Léger

## Architecture et intérieurs

La mairie-école est bâtie en meulière recouverte d'un enduit. Elle est de plan allongé et présente une façade symétrique avec une partie centrale formant saillie. La porte d'entrée est surmontée d'un fronton courbe et d'une horloge au niveau du toit dont le clocher très travaillé couronne le sommet. Le rez-de-chaussée surélevé, les trois perrons et le haut toit d'ardoise renforcent la monumentalité de l'édifice accentuée par le décor de brique. De plus, la placette ménagée à l'avant valorise l'institution. Les trois perrons distinguent à l'extérieur les trois fonctions intérieures. Le vestibule de l'entrée principale, flanqué du cabinet du maire et d'une antichambre, donne accès à la salle du conseil. A droite se situent la bibliothèque et le logement de l'institutrice et à gauche le logement de l'instituteur. A l'arrière se trouvent deux ailes latérales formant un U vers la cour de récréation. Elles correspondent initialement aux écoles des filles (à droite) et des garçons (à gauche). Couvertes d'un rocaillage, revêtement décoratif constitué de fragments de meulière incrustés dans l'enduit, ces deux ailes sont largement percées de grandes baies vitrées surmontées de linteaux métalliques, illustrant les préoccupations hygiénistes de l'époque relatives à l'aération et à l'éclairage des lieux de vie.

**Aujourd'hui**, le bâtiment est resté inchangé dans son architecture. A l'intérieur, seule la salle du conseil a été transformée en deux bureaux. A l'extérieur, certaines souches de cheminées ont disparu. Côté cour, elles ont été préservées avec leurs ancrs métalliques formant les initiales de la commune « SL ». La qualité architecturale, les dimensions du bâtiment et du clocher, de type plus urbain que rural, témoignent de l'aisance de la municipalité de l'époque. En cela, la mairie-école constitue un édifice majeur servant de repère dans le paysage communal, et demeure l'une des mieux préservées et des plus monumentales à l'échelle du Parc. Il s'agit de l'un des rares lieux à avoir maintenu la double fonction de l'édifice.



Initiales « SL » et campanile de la mairie-école, 2016



Escalier de l'ancien logement de l'instituteur, 2016



Moultures de l'ancienne salle du conseil, 2016